



## Succession immobilier étranger impots

Par **clara352**, le **24/11/2008** à **21:29**

Bonjour,

j'ai co- hérité d'une maison à l'étranger il y plus de dix ans. Au bout d'un long procès, la maison s'est enfin vendue et je vais toucher ma part.

Dois-je payer des frais de succession à l'état français? Comment est calculé l'impôt sur le revenu en cas de vente d'un immobilier à l'étranger? Puis-je déduire les frais de procès ?